

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2018/E5/166**

ASSEMBLEE DE CORSE

5 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2018

28 ET 29 JUIN 2018

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA CRECHE
LAETITIA (CD2A)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Ce budget annexe finance l'activité de la crèche Laetitia, créée en 1985, en remplacement du foyer départemental de l'enfance dont la mission consistait principalement à accueillir des pupilles de la nation.

Elle se situe dans un bâtiment appartenant à l'hôpital et dispose d'une régie de recettes afin de pouvoir encaisser le paiement des familles.

Le compte administratif de la crèche est arrêté à 776 844.43 € pour l'exercice 2017. Il est principalement constitué de dépenses de fonctionnement qui affichent globalement une évolution de 5,4%.

Il s'établit comme suit :

	TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE					
	TOTAL DES MANDATS EMIS			TOTAL DES TITRES EMIS		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
INVESTISSEMENT	17 069,77	0,00	17 069,77	0,00	19 443,81	19 443,81
FONCTIONNEMENT	740 330,85	19 443,81	759 774,66	759 774,66	0,00	759 774,66
TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)	757 400,62	19 443,81	776 844,43	759 774,66	19 443,81	779 218,47

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	759 774,66	G	759 774,66
	Section d'investissement	B	17 069,77	H	19 443,81
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	24 257,55 (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A+B+C+D	776 844,43	= G+H+I+J	803 476,02
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	759 774,66	= G+I+K	759 774,66
	Section d'investissement	= B+D+F	17 069,77	= H+J+L	43 701,36
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	776 844,43	= G+H+I+J+K+L	803 476,02

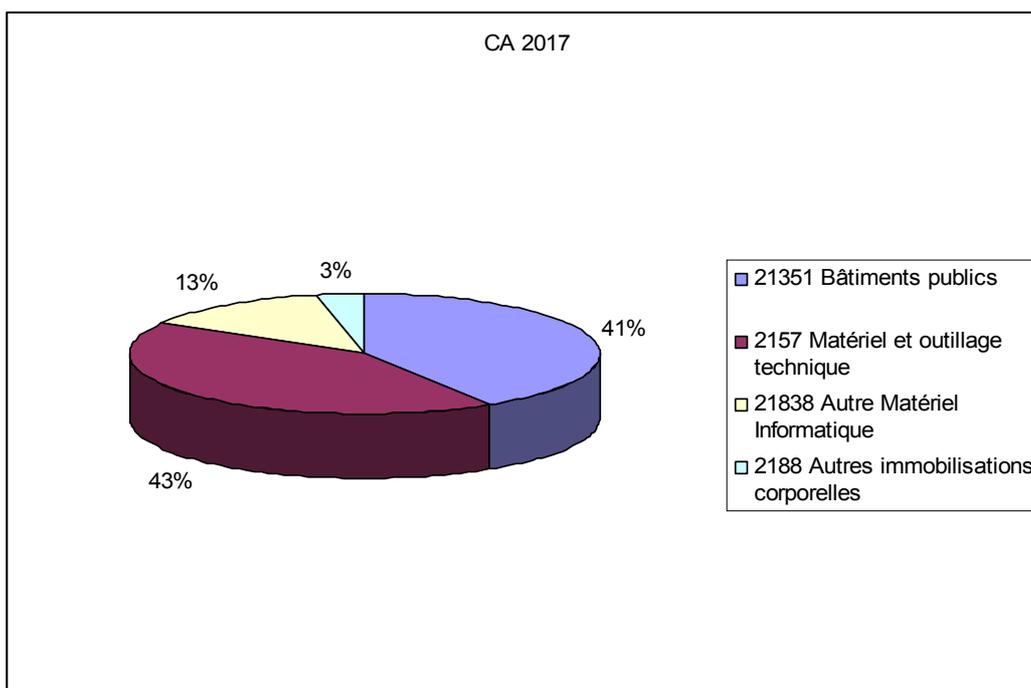
I) Section d'investissement**Les dépenses (chapitre 21)**

Les dépenses constatées pour 2017 sont de 17 069.77€, soit une hausse de 13.5 % comparé au réalisé 2016 qui s'établissait à 15 042.41€. Leur taux de réalisation est de 15.8 %.

Elles se décomposent tel qu'il suit :

Compte	Libellé	Voté 2017	CA 2017
21351	Bâtiments publics	79 000	7 040.00
2157	Matériel et outillage technique	24 258	7 189.66
21838	Autre Matériel Informatique	4 000	2 289.00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000	551.11
Total		108 258	17 069.77

Ces investissements concernent la sécurisation du bâtiment de la crèche ainsi que des mises aux normes et des travaux d'aménagement.



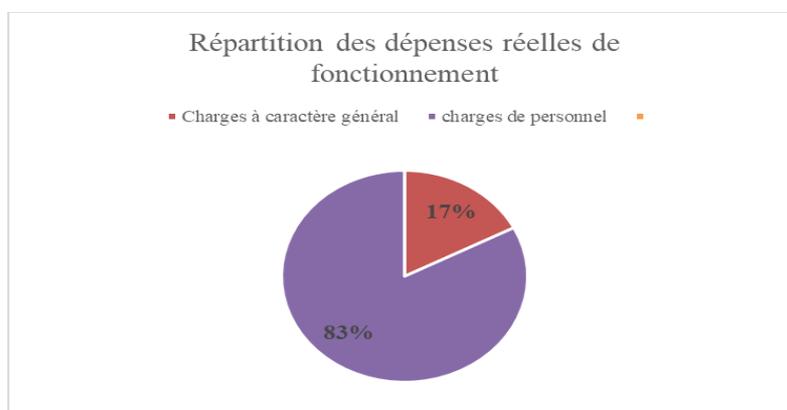
Les recettes

Les recettes d'investissement sont entièrement constituées de mouvements d'ordre au titre des amortissements pour un montant de 19 443.81€.

II) Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 769 774.66 € dont 740 330,86 € au titre des dépenses réelles lesquelles affichent une augmentation de 5.4 % par rapport à 2016.

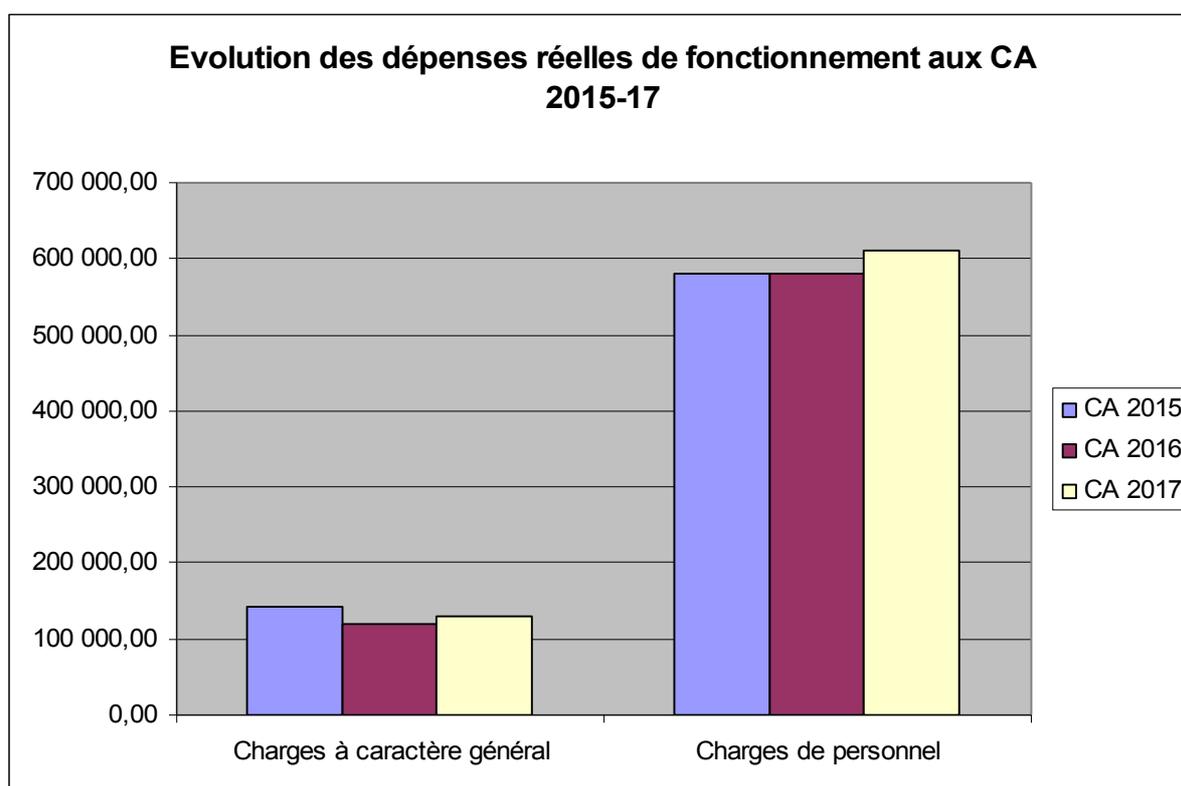
Elles se répartissent à hauteur de 83 % sur les charges de personnel et 17% sur les charges à caractère général.



Les dépenses (Chapitre 011 et 012)

Les charges à caractère général sont comptabilisées à hauteur de 128 775.85€ et présentent une augmentation de 6.5 % par rapport à 2016 où elles s'établissaient à 120 843.17€.

Les charges de personnel qui représentent 83% des dépenses de fonctionnement affichent une réalisation de 611 124.77€, en hausse de 5.1 % par rapport à 2016 (581 202.44€).



Concernant les dépenses de personnel, le budget a été impacté par la mise en place des mesures communes à toute la collectivité :

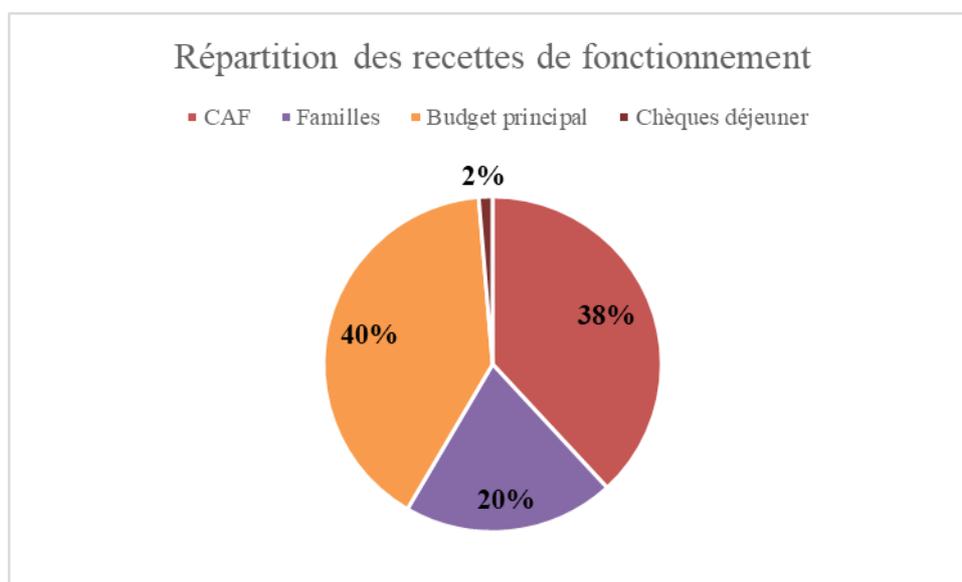
- De mesures statutaires telles que le PPCR et l'augmentation de la valeur du point
- L'augmentation du régime indemnitaire (150 €) et des augmentations liées à la création de service et d'unités fonctionnelles
- Le recrutement de non titulaire et de contrat de droit privé
- La « stagiairisation » des emplois d'avenir
- L'accroissement des contrats saisonniers

- La labellisation des mutuelles, faisant passer la participation de la collectivité de 18€ à 50€ par agent et par mois.

Aux sommes évoquées précédemment, il convient d'ajouter 430.23 € d'annulations de créances irrécouvrables comptabilisées au chapitre 65.

Les dépenses pour ordre s'établissent à 19 443.81 € et comptabilisent les dotations aux amortissements.

Les recettes de fonctionnement (chapitre 75) :

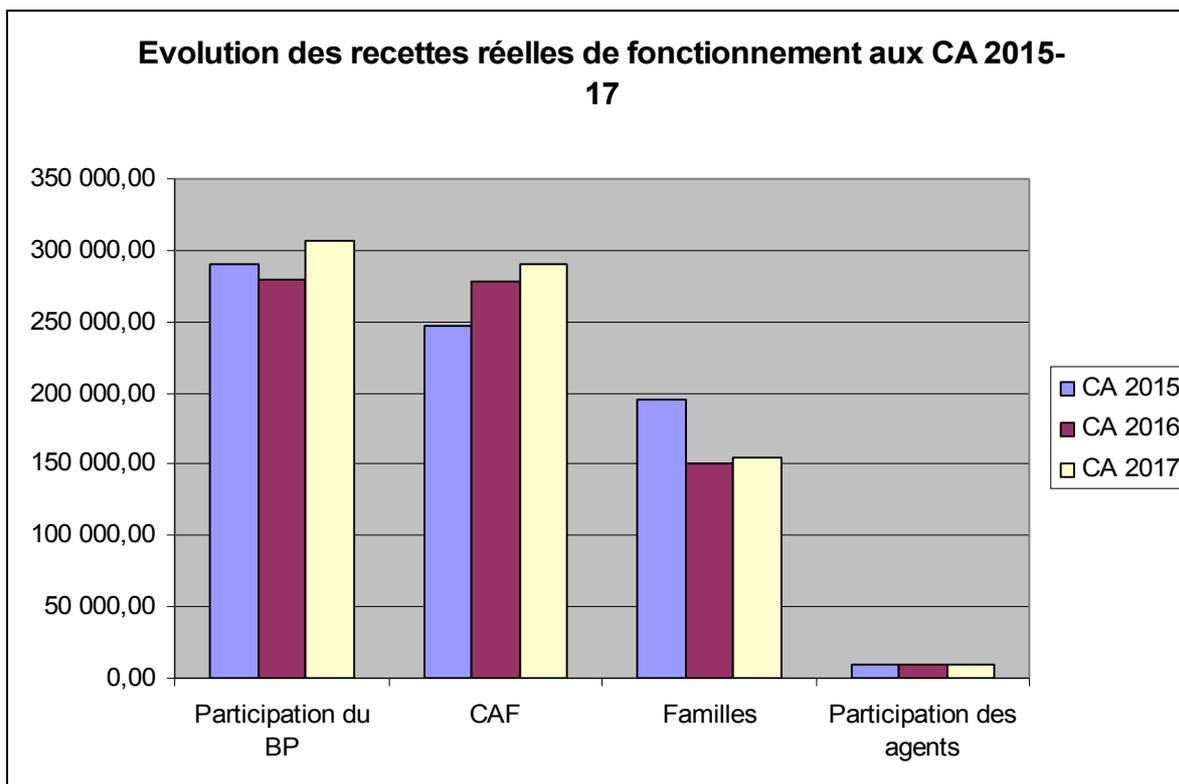


Elles s'élèvent à 759 774.66 € et proviennent principalement de trois sources différentes, la participation :

- de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à hauteur de 289 667.23€
- des familles qui contribuent à hauteur de 154 421.41€
- du budget principal soit 305 998.54€.

Figurent également en recettes de fonctionnement les participations des agents sur tickets « déjeuner », pour 9 687.48€.

Ces recettes évoluent conformément au graphique ci-dessous :



III) Les résultats du Compte administratif :

Ils s'établissent comme suit :

	Mandats émis	Titres émis	Résultat de l'exercice 2017	Reprise des résultats antérieurs	Résultat ou solde
Investissement	17 069,77	19 443,81	2 374,04	24 257,55	26 631,59
Dont 1068					
Fonctionnement	759 774,66	759 774,66	0,00		0,00
TOTAL DU BUDGET	776 844,43	779 218,47	2 374,04	24 257,55	26 631,59

La section d'investissement présente un excédent de 2 374.04 € et la section de fonctionnement est en équilibre.

Après reprise du résultat antérieur comptabilisé à hauteur de 24 257,55 €, le solde d'exécution de la section d'investissement est de 26 631,59 € et constitue le résultat des comptes pour 2017.

Tels sont les éléments du budget de la crèche départementale, conformes à ceux du compte de gestion.